

Le bras de fer entre Thierry Breton et Elon Musk se poursuit

écrit par Monique B | 19 octobre 2023



Thierry Breton et Elon Musk ne passeront visiblement pas leurs vacances ensemble...
© AFP/F. Froger/Z9 pour France-Soir



Thierry Breton et Elon Musk ne passeront visiblement pas leurs vacances ensemble...
© AFP/F. Froger/Z9 pour France-Soir

MONDE – Le 12 octobre, Thierry Breton a adressé une demande d'informations à X (anciennement Twitter). En cause : une atteinte au règlement européen sur les services numériques (DSA) concernant *“la propagation présumée de contenus illicites et d'éléments de désinformation”*. Le commissaire européen laisse à Elon Musk jusqu'au 18 octobre pour se justifier avant de *“décider des prochaines étapes”*.

L'échange de tweets entre Elon Musk et Thierry Breton a fait grand bruit. Si le Commissaire européen n'a pas hésité à afficher sa communication avec X, le patron du réseau social n'a pas manqué de le prendre à son propre jeu.

Des reproches très vagues

Dans un courrier daté du 10 octobre, Thierry Breton indique avoir reçu des services de la commission des indications « *concernant la propagation présumée de contenus illicites et d'éléments de désinformation* » à propos de publications liées aux attentats terroristes perpétrés contre Israël. Il invective le réseau social, sans toutefois dire clairement

quelles sont les atteintes au DSA constatées.

« *Vous devez être transparent et clair sur le contenu qu'il est permis de diffuser (...) et continuellement faire appliquer vos conditions générales* », explique-t-il. Il ajoute que X a également le devoir de réagir dans les temps lorsque des contenus sont signalés, « *en mettant en place des mesures d'atténuations proportionnées* ». Il ordonne à la plateforme californienne de se justifier auprès de Bruxelles dans les 24 heures et rappelle que les atteintes au DSA entraîne des sanctions.

Ce texte européen a déjà un champ d'application très large, et dans les faits, la Commission se donne le droit d'enquêter sur tout risque de désinformation. A cela, s'ajoute le manque de clarté sur les faits reprochés. En somme, X n'est pas en mesure de savoir précisément ce dont on l'accuse...

La réponse cinglante de Musk ne se fait pas attendre

« *Veillez lister les violations auxquelles vous faites allusion sur [], afin que le public puisse les voir* », a rétorqué Elon Musk sur X. Apparemment, celui qui s'est empressé de révéler les "Twitter Files" une fois arrivé à la tête du réseau social est plutôt susceptible lorsque l'on remet en cause sa volonté d'être transparent avec ses utilisateurs.

Le 12 octobre, le commissaire européen assure pourtant avoir reçu une réponse de X, sans toutefois préciser sa forme. Il indique que ses services vont l'analyser et décider des prochaines étapes. Là aussi, dans un élan confus, Breton en profite pour rappeler à X qu'il doit fournir toutes les informations demandées au plus tard le 18 octobre 2023 « *pour ce qui est des questions relatives à l'activation et au fonctionnement du protocole de crise de X et au plus tard le 31 octobre 2023 sur d'autres points* ».

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/le-bras-de-fer-entre-thierry-breton-et-elon-musk-se-poursuit>